

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, session 2025

Le président de l'Université Grenoble Alpes

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE:

<u>Article unique</u>: Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2025 :

Madame JAKOBIAK FONTANA Muriel, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame FICHOT Aurélie, ingénieur de recherche, experte, Sciences politiques de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur BARRIERE Flornent, professeur des universités, Université Grenoble Alpes, Grenoble. Monsieur SCHMITT Frédéric, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Gières, le

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjoints Directrice générale déléguée aux Ressources humaines, Santé, QVT

" to the other

Carole Kada